

Auch, le 27 avril 2020



Monsieur Didier GUILLAUME
Ministre de l'Agriculture et de
l'Alimentation
Ministère de l'Agriculture et de
l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 rue de Varenne
75349 PARIS SP 07

FRANCK
MONTAUGÉ

SENATEUR DU
GERS

VICE-PRESIDENT
DE LA
COMMISSION DES
AFFAIRES
ECONOMIQUES

Monsieur le Ministre,

Dans le contexte de pandémie du Covid-19, la Commission Européenne a déclenché les mécanismes de crise pour rééquilibrer les marchés agricoles.

C'était la première des 15 propositions que la Commission des affaires économiques du Sénat vous demandait le 9 avril dernier de soutenir et je vous remercie de l'avoir fait.

La Commission a indiqué que deux actes délégués et deux règlements d'exécution seront présentés afin de prévoir notamment deux nouvelles mesures de marché : la distillation de crise et l'aide au stockage privée.

Les 10 millions d'hectolitres (300 000 dans le Gers) doivent être distillés à un prix suffisamment haut pour ne pas déstabiliser les marchés. Le stockage privé va coûter cher à une filière qui est déjà très fortement pénalisée par le différend, douanier, industriel et commercial avec les USA. D'autres leviers comme celui des autorisations de droits de plantation doivent aussi être envisagés.

Cependant, l'application de ces mesures se révèle à ce stade très insatisfaisante pour la filière viti-vinicole.

En effet la Commission a précisé qu'il n'y avait pas de fonds disponibles dans le budget 2020 de l'Union Européenne pour de nouvelles dépenses de marché. Il reviendrait donc aux États - membres, sur leurs budgets nationaux, de financer l'intégralité de ces mesures sans aucune participation de l'Union Européenne malgré le contexte historiquement inédit et l'ampleur inégalée de la situation de crise qui est amenée à durer.

Dans ce contexte incompréhensible au regard des enjeux économiques et de l'urgence de la situation, je souhaite que le Gouvernement français pèse de tout son poids au plus niveau européen afin de débloquer les fonds nécessaires au soutien de la filière viti-vinicole.

Un fonds spécifique financé par le budget européen doit être créé à cet effet.

Cette filière doit rester une des vitrines de l'excellence agricole française et européenne dans le monde. Les capacités de remise en question, d'innovation et de performance dont elle a fait montre dans notre pays au cours des décennies passées sont autant d'arguments qui justifient le soutien de l'État français et de l'Union européenne.

Souhaitant que vous puissiez convaincre nos partenaires européens de cette impérieuse nécessité, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Respectueusement

Franck MONTAUGÉ

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by a horizontal line and a vertical stroke.